

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2107

DANS CE NUMÉRO

Edition du
04 janvier 2016

Une nouvelle législature sous le signe des «lobbies» et de l'opposition systématique de l'UDC (Jean-Daniel Delley)

Un mauvais départ pour la 50e législature

Développement durable: le visage de Janus de la Suisse (René Longet)

Longtemps précurseur, notre pays est désormais en retard. L'Accord de Paris doit permettre un sursaut

Agir ne suffit pas toujours (Jean-Yves Pidoux)

Réflexion en hommage à Laurent Rebeaud, figure des Verts et chanteur de *spirituals*

Un colloque et un gros ouvrage sur la Suisse pendant la guerre de 1914-1918 (Pierre Jeanneret)

La Suisse et la guerre de 1914-1918 (sous la direction de Christophe Vuilleumier), Genève, Slatkine, 686 pages, 2015

L'économie du partage: plus belle la vie? (Invité: Reinhard Loske)

Entre blocage de l'innovation et sous-enchère salariale

Une nouvelle législature sous le signe des «lobbies» et de l'opposition systématique de l'UDC

Un mauvais départ pour la 50e législature

Jean-Daniel Delley - 03 janvier 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28716>

Au cours de la première session de la nouvelle législature, une majorité libérale-radical et UDC a exhibé ses muscles en osant le coup de force. Le 18 décembre, elle a créé la surprise et l'indignation en supprimant les mesures prises dans 18 cantons pour encadrer l'offre médicale.

Pour sa part, l'UDC persiste à jouer une opposition tous azimuts quand bien même le Parlement lui a confié une responsabilité gouvernementale accrue.

Médecins: incohérence et inconséquence

Le [Conseil fédéral](#) proposait de gérer aussi bien la pléthore de médecins spécialistes dans les centres urbains que la pénurie de généralistes dans les régions rurales. Dans un premier temps, le Parlement s'est contenté de pérenniser le moratoire provisoire qui permet actuellement aux cantons de limiter l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux. Suivant le Conseil des Etats, le Conseil national acceptait cette pérennisation, sans débat ni vote formel, le 8 décembre dernier.

Et puis dix jours plus tard, lors du [vote final](#) et toujours sans débat, la Chambre basse enterrait le moratoire à une

très courte majorité composée des élus du parti libéral-radical et de l'UDC.

En clair, dès le 1er juillet 2016, les médecins pourront librement s'installer, médecins d'hôpitaux aussi bien que médecins venant de l'étranger. Une liberté qui, comme l'expérience le prouve, ne profitera pas aux régions périphériques, mais engorgera les villes déjà bien pourvues en soignants de toutes catégories. Les prestations de ces nouveaux arrivants seront remboursées par les caisses-maladie, ce qui ne va pas manquer de provoquer une hausse des primes au titre de la loi sur l'assurance-maladie ([LAMal](#)).

On peut critiquer le moratoire qui pénalise la relève médicale et préserve les avantages des médecins déjà installés. Mais avant d'ôter aux cantons la possibilité de procéder à un tel blocage, il aurait fallu mettre au point un autre mode de régulation.

La majorité du Conseil national n'a même pas pensé à cette élémentaire précaution. Elle a donc choisi la politique du pire consistant à pousser à la hausse les coûts de la santé et à susciter la colère des assurés, en sorte de préparer le terrain pour les assurances. Ces

dernières visent on le sait la liberté de contracter, c'est-à-dire de rembourser les médecins de leur choix, afin de contrôler elles-mêmes des coûts dont elles n'ont pas forcément intérêt à contenir l'explosion, ni même la progression programmée.

Or les assurances disposent de solides relais au Parlement: le tiers des membres de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national entretiennent des liens étroits avec les caisses - conseil d'administration, groupe de réflexion, etc. Et pour verrouiller le tout, cette commission accueille les présidents des deux organisations faitières de la branche, Heinz Brand (UDC) et Ignazio Cassis (nouveau président du groupe PLR).

Dénonçant l'abus de pouvoir commis par la nouvelle majorité, même un commentateur de droite comme [Philippe Barraud](#) prévoit ouvertement que «*le lobby des assureurs, plus puissant que jamais avec tant d'obligés et de larbins sous la Coupole, s'en mettra plein les poches, ce qui aura certainement des retombées sonnantes et trébuchantes pour les élus qui ont obéi et voté juste.*»

L'UDC n'a toujours pas endossé son habit gouvernemental

Lors de la [session extraordinaire](#) consacrée aux réfugiés en Europe, l'UDC a [proposé](#) d'instaurer un contrôle systématique aux frontières, sans même se soucier du fait qu'elles sont traversées chaque jour par 750'000 personnes et 350'000 véhicules.

Mais lorsque les [Verts](#) ont suggéré de renforcer l'aide sur place aux réfugiés de Syrie et le soutien aux pays européens les plus concernés (Italie, Grèce), l'UDC a dit non. Comme elle a dit non à une [motion](#) prônant la formation

des personnes ayant le statut de réfugiés – donc pas les requérants d'asile – en vue de leur permettre une meilleure intégration sur le marché du travail, tout en dénonçant par ailleurs le grand nombre de réfugiés au bénéfice de l'aide sociale.

On l'a compris. Il faut empêcher les migrants de la guerre d'entrer chez nous, mais ne rien faire pour éviter qu'ils quittent leur région d'origine. Et pour celles et ceux qui ont eu la chance d'entrer en Suisse, pas d'effort de formation mais gare aux profiteurs de l'aide sociale. Il est vain bien sûr de chercher une quelconque logique à cette gesticulation qui n'a d'autre

but que d'alimenter les craintes provoquées par les mouvements migratoires actuels.

L'UDC se montre par contre beaucoup plus compréhensive pour les riches potentats dont les biens ont trouvé refuge chez nous. Ses élus ont rejeté la [loi sur le blocage et la restitution des avoirs illicites des personnes politiquement exposées à l'étranger](#), tout comme ils se sont opposés à [l'échange de renseignements en matière fiscale](#) et à [l'assistance administrative fiscale](#).

Il est des priorités qui dévoilent crûment le sens des valeurs défendues.

Développement durable: le visage de Janus de la Suisse

Longtemps précurseur, notre pays est désormais en retard. L'Accord de Paris doit permettre un sursaut

René Longet - 26 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28703>

Deux accords prometteurs sont venus éclaircir le ciel plutôt plombé de la fin de l'année 2015: le 27 septembre, l'adoption par l'Assemblée générale de l'Onu de [17 Objectifs de développement durable](#) (ODD), succédant dès le début de l'an prochain aux huit [Objectifs du millénaire pour le développement](#) (OMD); le 12 décembre, l'adoption de l'[Accord de Paris](#) par la 21e Conférence des Etats parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

([Cop21](#)).

Deux documents qui ont ceci de commun de fonctionner par la fixation d'objectifs et d'en déléguer la responsabilité aux Etats.

Leurs dynamiques de suivi et de contrôle sont, pour les ODD – largement comme pour les OMD – un *monitoring serré*, accessible au public, et, pour l'Accord de Paris, une mise en commun et une révision régulière à la hausse des engagements nationaux.

Sachant toutefois que la consolidation des contributions actuellement annoncées par les Etats nous conduisent vers un réchauffement de la température moyenne de 2,7°C, alors que l'Accord exige de contenir «*l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels*» (art. 2, al. 1, lettre a).

L'Accord de Paris, en particulier, est un véritable traité multilatéral: il va

maintenant être ouvert à la signature de tous les Etats et entrera en vigueur (vers 2020, pense-t-on) lorsqu'au moins 55 Etats représentant 55% de la population l'auront ratifié.

Ces textes n'ont de valeur normative que pour autant que les Etats aient la volonté de s'y tenir; quelles que soient les formulations et exigences, c'est toutefois le sort de presque tous les documents de droit international (les sanctions en cas de non-respect d'engagements souscrits sont rares et limitées essentiellement à certains accords économiques). Ils concrétisent des contenus décidés voici de nombreuses années déjà: pour les ODD, la définition du développement durable entérinée par l'Onu en 1987, pour le climat, l'objectif retenu en 1992 dans la Convention sur les changements climatiques (entrée en vigueur en 1993) *«de stabiliser [...] les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique»* (art. 2).

Climat: la «*génération perdue*»

En réalité, pour le climat, nous étions avertis depuis plus de 35 ans. C'est en effet en 1979 que se tint sous l'égide de l'Onu la première conférence mondiale sur le sujet. Depuis, l'action nécessaire a été systématiquement freinée par un climatoscepticisme très marginal dans le monde

scientifique, mais puissamment soutenu par le *lobby* des énergies fossiles. Nos descendants pourront bien accuser de crime contre l'humanité ceux qui ont sciemment pesé sur le frein, alors que notre atmosphère était encore bien moins chargée en CO₂ anthropique que maintenant et la prévention à portée de main.

La Suisse a toujours été active sur ces enjeux. La communauté scientifique s'est mobilisée rapidement, et aujourd'hui des entités comme [Pro Clim](#) rassemblent, sous l'égide de l'Académie des sciences naturelles, les chercheurs participant aux travaux internationaux et nationaux. En 1992 au Sommet de la Terre, lors de la signature de la Convention, la Suisse n'a fait état d'aucune réserve. Plus tard, la loi sur le CO₂ a relativement bien passé la rampe du Parlement et traduit notre engagement dans le cadre du Protocole de Kyoto entré en vigueur en 2005. A juste titre, une partie des efforts peuvent se faire dans les pays du Sud ou de l'Est, à travers divers mécanismes: peu importe à l'atmosphère d'où le CO₂ est émis; ses effets se feront sentir de manière globale également.

Mais l'ambiance a changé. Peu à peu, le débat politique suisse a été gagné par une radicalisation des positions d'au moins deux formations politiques: le PLR misant sur une prétendue autorégulation des marchés et sur le moins d'Etat - d'un Etat qu'il avait

contribué à construire; l'UDC créant ses succès populaires sur une posture isolationniste d'autant plus absurde qu'un franc sur deux est gagné dans la relation avec l'étranger.

Ces tendances convergent dans une grande méfiance vis-à-vis de tout ce qui ressemble de près ou de loin à de l'écologie ou à du développement durable. Pas ou si peu de reconnaissance de la nécessité absolue d'intégrer les externalités. Pas ou si peu de reconnaissance qu'il y a un vrai problème de finitude des ressources terrestres et qu'il faut boucler les boucles de la matière. Une grande réticence à modifier les références du système énergétique suisse, toujours dépendant, 30 ans après l'adoption d'un article constitutionnel sur l'énergie, à 78% d'énergies non renouvelables.

Si bien que les positions prises par la Suisse dans les négociations internationales sont aujourd'hui peu à peu en décalage avec le front interne. Il est révélateur que l'UE présentait son programme pour une économie circulaire au moment même où le Parlement suisse renonçait définitivement au contre-projet à [l'initiative populaire sur l'économie verte!](#)

Les faux défenseurs de l'économie

Depuis 30 ans également, tous les analystes honnêtes admettent que, par franc investi, les économies d'énergie et les énergies renouvelables créent plus

d'emplois, des emplois peu délocalisables de surcroît, que les habitudes héritées de l'insouciance des «*Trente Glorieuses*». Tous, sauf Economiesuisse, qui tout en invoquant constamment l'innovation, se complaît dans le rôle de la grande pleureuse accrochée aux basques des moins innovants.

Qu'on en juge. Le 10 décembre 2012, l'organisation prétend que «*la Stratégie énergétique 2050 menace la sécurité de l'approvisionnement*». Trois ans plus tard à propos de l'initiative précitée dont le contre-projet vient d'être refusé suite à son *lobbying*

assidu, [elle proclame](#) que «*le diktat vert menace la prospérité et la qualité de vie*»... Pathétique!

L'Accord de Paris vient ici redonner de la légitimité et de la force à la transition énergétique, ajoutant à l'exigence de la sortie du nucléaire celle de la sortie du fossile. Et en conséquence de l'Accord adopté à Paris, le Conseil fédéral propose une réduction des émissions nationales de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2030.

Ce n'est pas la mer à boire. Pourtant on nous dit que ce n'est pas possible... Alors que

l'administration fédérale présente de [nombreux exemples](#) d'entreprises capables de relever ce genre de défi et bien plus, on nous ressort les vieilles sornettes qui, en 30 ans, ont fait que, si nous croyons encore être les meilleurs en matière énergétique et environnementale, nous ne le sommes plus.

Le court-termisme rend aveugle et met en péril notre rencontre avec les besoins – et les marchés – de demain. En lui donnant la force de l'évidence, l'Accord de Paris permettra paradoxalement de dépolitiser l'enjeu climatique.

Agir ne suffit pas toujours

Réflexion en hommage à Laurent Rebeaud, figure des Verts et chanteur de *spirituals*

Jean-Yves Pidoux - 04 janvier 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28722>

«*Esclaves, ne maudissons pas la vie!*» C'est à cette énigmatique phrase de Rimbaud, figurant à la fin d'*Une saison en enfer*, que me font penser la vie et les engagements de Laurent Rebeaud, tragiquement [décédé](#).

L'injonction semble venir de ces asservis qui, parlant collectivement à la première personne, s'encouragent à ne pas sombrer dans le nihilisme, la destruction ou l'autodestruction.

Entamer une réflexion en

reprenant le motif de l'esclavage est justifié par l'engagement musical de Laurent Rebeaud. Les chants et la musique qui l'ont passionné sont ceux des esclaves noirs aux Etats-Unis et de leurs descendants afro-américains.

[Frederick Douglass](#), esclave affranchi devenu une grande figure de la politique américaine au 19e siècle, décrit dans ses mémoires la musique de ses frères, qui le remplit d'une «*indicible tristesse*». Ce faisant, il met en évidence la manière dont la libération peut être revendiquée, mais aussi

obscurcie, depuis la situation d'asservissement dans laquelle se trouvent les esclaves. Alors que les maîtres escomptaient que les esclaves se résignent à l'horreur de l'ici-bas, se repentent de leurs péchés et ne chantent la liberté que comme une consolation réservée à la vie après la mort, les chants étaient bel et bien aussi un appel à la liberté en ce bas monde.

Les chants des esclaves

Mais l'appel des esclaves, lancé depuis cette vie maudite en laquelle consiste la condition

de servitude, était formulé dans des termes équivoques, empruntés à la rhétorique et la mythologie bibliques. La musique qui le portait avait elle-même la rugosité d'emprunts tant aux rythmes africains qu'aux fanfares et aux psaumes de l'opresseur.

Pour utiliser des termes qui ont fait florès plus tard, l'appel à la liberté, faisant usage de ressources cognitives et symboliques marquées par l'état de domination (et même imposées par les dominants) ne pouvait pas faire sans autre le saut dans l'autonomie et la libération. Douglass souligne ce que la condition d'esclave a de déshumanisant. L'état de servitude pèse sur les asservis, même au moment où ils aspirent à le dépasser. En ce sens, on ne peut pas aimer leur musique sans se rappeler qu'elle porte les stigmates d'une horrible condition, qui obscurcit leur humanité et leurs aspirations mêmes.

Singulier paradoxe: la musique est à la fois l'évocation de cette liberté, et le signe de son inaccessibilité, voire même un obstacle supplémentaire à son atteinte; d'où l'indicible tristesse qu'elle procure, d'où la gravité de ceux qui se donnent pour mission de la transmettre.

Ce que nous disent aujourd'hui, toutefois, les chants des esclaves d'hier, c'est que les verts pâturages qui sont supposés nous attendre après notre mort ne sont pas (ou pas seulement) un faux espoir. Certes, à considérer les Etats-

Unis, la lutte contre l'esclavagisme et pour les droits civiques et contre le racisme endémique, on voit que le combat n'est pas fini. Les *spirituals* sont encore un moyen de faire entendre que la vie d'ici doit être transformée, et même un appel pressant en ce sens.

Je ne peux pas ne pas mettre ensemble l'amour qu'éprouvait Laurent Rebeaud pour cette musique, la manière dont il s'est engagé politiquement, et les thèmes sur lesquels il a porté son attention. Son souci partisan, parlementaire, associatif lui a permis de prendre ses distances avec les contingences de la conduite quotidienne des affaires publiques et d'invoquer ses idéaux avec plus d'intransigeance.

Adieu à la centralité du travail

Loin de moi l'idée de poser une équivalence, mais le dernier combat politique dans lequel Rebeaud s'était lancé, [l'initiative en faveur d'un revenu de base inconditionnel](#), me semble reprendre certains traits de l'utopie imparfaite en laquelle consistaient les chants des esclaves. Reprenant certains traits des visions d'Ivan Illich ou d'André Gorz, cette initiative ose le pari du renoncement à la centralité du travail. Certes, il n'est pas assimilable à de l'esclavage, mais sa monétarisation conditionne nos existences et les catégories dans lesquelles nous nous pensons.

Or, l'initiative est exprimée dans les termes de la société qu'elle veut transformer radicalement. Désignant en termes monétaires un au-delà de la rémunération, elle est évidemment vouée à l'échec, tant son but final est insensé au regard des instruments économiques et sociaux dont nous disposons. Mais elle est aussi basée sur une idée véritablement utopique selon laquelle l'assujettissement à l'argent, au travail rémunéré, peut être défait par la création d'un référentiel nouveau. L'argent inconditionnellement versé n'apparaît plus comme une aide ni une rémunération, comme quelque chose qui est donné en retour, mais comme créant les conditions d'une vie déliée des impératifs lucratifs, où l'identité ne se mesure pas au revenu.

Une société véritablement solidaire et sobre n'est pas descriptible dans les termes à disposition de celles et ceux qui, abreuvés de valeur d'échange, vivent dans une société fondamentalement inégalitaire et dispendieuse. D'où la nécessité d'engager des actions qui, même énoncées dans les termes approximatifs dont nous disposons, soient orientées vers un ineffable.

L'évolution vers la clémence, la liberté et la réconciliation a besoin de ces outils imparfaits que sont les initiatives irréalisables, ou les chants des esclaves. L'action politique irréaliste et la résistance sublimée en musique sont des conditions d'exercice de la liberté. Agir ne suffit pas toujours.

Un colloque et un gros ouvrage sur la Suisse pendant la guerre de 1914-1918

La Suisse et la guerre de 1914-1918 (sous la direction de Christophe Vuilleumier), Genève, Slatkine, 686 pages, 2015

Pierre Jeanneret - 30 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28711>

Fallait-il commémorer 1914-18, cette effroyable boucherie et ce suicide de l'Europe? Certes, commémorer n'est pas célébrer. Et fallait-il, de surcroît, le faire en Suisse, pays resté à l'abri des horreurs de la guerre?

C'est à un questionnement général sur les commémorations, leur inflation, leur récupération politique et commerciale, que s'attache la préface du gros ouvrage [La Suisse et la guerre de 1914-1918](#) (686 pages!), publié en 2015 chez Slatkine à Genève.

Celui-ci constitue les «Actes» d'un important colloque qui s'est tenu du 10 au 12 septembre 2014 au Château de Penthes, sous la direction de l'historien Christophe Vuilleumier. Il comprend 32 contributions, dont il n'est évidemment pas possible de rendre compte dans le détail. Dégageons donc quelques grands axes de ce livre.

Suisse humanitaire

C'est à ce thème qu'est consacrée la première partie de l'ouvrage. Il s'ouvre avec l'histoire de Louise de Bettignies, une Franco-belge accusée d'espionnage par les Allemands, ses appels aux

organismes suisses qui ne l'empêcheront pas de mourir de maladie dans un camp.

Au-delà de son cas personnel, on constate que la problématique des prisonniers de guerre occupe très peu de place dans la bibliographie sur la Grande Guerre. C'est un champ de recherches assez nouveau. Comme celui des prisonniers français blessés et internés en Suisse.

Il en sera de même en 1939-45, notamment avec des Polonais: c'est le thème du roman *Montbovon*, de Christian Campiche, paru à L'Aire en 2015 ([DP 2092](#)).

Une autre contribution se penche sur l'action du CICR, et notamment de l'Agence internationale des prisonniers de guerre, qui s'installa dans les locaux du Musée Rath à Genève. Le CICR en 1914-18, très actif aussi dans sa dénonciation des violations des conventions internationales, ne mérite certes pas les reproches qui pourront lui être adressés après ses lourds silences de 1939-45!

Dans l'Agence susmentionnée, un homme joua un rôle capital: Gustave Ador. Fils de banquier, libéral, lieutenant-colonel, membre du CICR, il

appartenait socialement à cette élite que l'on trouvait à la tête de la Croix-Rouge. Il deviendra conseiller fédéral un peu par hasard, suite aux ravages internes et internationaux créés par l'affaire Hoffmann-Grimm et la démission forcée du premier.

Un historien s'intéresse aux liens qui se tissèrent, à la faveur de la guerre, entre la Suisse et la Belgique, cet autre Etat neutre dont la neutralité fut violée dès 1914, et de la façon la plus cruelle, par les troupes du Reich allemand, ce qui entraîna un immense mouvement de protestation et d'entraide en Suisse romande.

Les infirmières suisses ne sont pas absentes du recueil. Nombreuses furent celles qui soignèrent les blessés dans les hôpitaux français. C'est le cas de Madeleine Pachoud, qui y gagna une forme de liberté féminine.

Mais plus original est le destin d'Henriette Rémi, qui fut particulièrement sensibilisée au drame des «*gueules cassées*» et leur consacra un livre, *Hommes sans visage*, paru en 1942. Son évolution personnelle est fort intéressante. Mariée à un officier prussien, elle s'en sépara, adhéra à

l'Internationaler Jugend-Bund, une organisation pacifiste et socialiste qui se mua à certains égards en une secte (végétarisme, célibat, renoncement à la consommation d'alcool et de tabac, etc.) Elle se remaria avec le jeune anarchiste genevois Emile Ith, fréquenta les milieux quakers.

Quant à Noëlle Roger, journaliste et romancière engagée comme infirmière, elle régala ses lecteurs par ses «*mots sublimes*», faisant par exemple se réconcilier deux blessés, un fils de millionnaire et un enfant trouvé, sur leur lit d'hôpital...

Qui se souvient aujourd'hui du rapatriement de 500 000 civils français issus des territoires occupés, à travers la Suisse? Cet épisode de la guerre semble avoir presque complètement disparu de la mémoire collective, peut-être parce qu'il n'a pas laissé de traces matérielles. Les deux historiennes qui en parlent en restituent les aspects non seulement logistiques, mais également affectifs: l'immense élan de solidarité, dans notre pays, avec ces victimes civiles de la guerre, ne traduisait-il pas aussi une sorte de mauvaise conscience d'un peuple épargné par le conflit?

Suisse tourmentée

Ainsi s'intitule la deuxième partie de l'ouvrage. Un premier texte met en évidence le passage de l'union sacrée aux déchirements. D'abord entre régions linguistiques, suite à

l'«*affaire des colonels*» alémaniques qui remirent des documents sur les Alliés à l'Autriche-Hongrie, et surtout à l'affaire Hoffmann-Grimm, mettant dangereusement en péril la neutralité helvétique, qu'une autre contribution explique dans le détail. Mais crises aussi au sein du parti radical, et du parti socialiste comme on put le voir à Zimmerwald.

Tant le résultat des élections de 1919 à la proportionnelle que la scission communiste en 1921 inaugurèrent une ère nouvelle, et la guerre joua dans ces processus un rôle capital, qui à lui seul justifiait la tenue de ce colloque.

Ardemment francophile, le journaliste Louis Dumur, installé à Paris, ne cessa quant à lui de dénoncer l'influence allemande en Suisse. Particulièrement intéressant, le texte consacré à la figure de Guillaume II dans quelques romans helvétiques, dont le fameux *Schweizerspiegel* de Meinrad Inglin paru en 1938 ou *La Pêche miraculeuse* de Guy de Pourtalès.

On n'oubliera pas que la Suisse fut le point de convergence de dissidents de tous pays et de tous bords, en particulier de pacifistes allemands, mais aussi de révolutionnaires russes ou polonais. Et cela surtout à Zurich et à Genève, dont la rue de Carouge en vint à être appelée *karoujka*... Des groupes d'ailleurs peu intéressés par une très hypothétique révolution en Suisse, «*bien loin des*

fantasmes sur un quelconque complot bolchevique en Helvétie».

Dans l'opposition rappelée plus haut entre sympathies francophiles en Suisse romande et germanophiles en Suisse alémanique, où se situait Fribourg? Or on voit que la ville, sinon le canton, s'est placée résolument du côté des premières. Elargissant la thématique linguistique, un auteur s'interroge sur l'expression même de «*Suisse romande*», son apparition et son développement dans l'histoire. Un autre historien fait le point sur le rôle de la Suisse comme «*terre bénie des espions*», qu'ils soient français, britanniques ou allemands.

Particulièrement originale, la contribution qui se penche sur la communauté juive dans le canton de Neuchâtel – en fait essentiellement à La Chaux-d-Fonds – pendant la guerre. On constatera que la chute du tsarisme antisémite souleva son enthousiasme, que des industriels horlogers juifs se reconvertirent dans la production de pièces utiles à la guerre, enfin que les manifestations d'un certain antisémitisme, liées à la situation économique de cette communauté, ne furent pas rares.

Richement illustré, un chapitre est consacré aux nombreuses affiches suisses créées pendant et après le conflit, qu'elles soient patriotiques, militaristes ou au contraire un peu ironiques envers l'armée suisse «*prussienne*», publicitaires,

commémoratives de la garde aux frontières, ou socialistes rappelant l'intervention militaire contre la grève générale de 1918.

Les aspects économiques et commerciaux de la guerre ne sont pas laissés de côté, avec le souci lancinant des Alliés que les marchandises livrées à la Suisse ne soient pas réexportées vers l'Allemagne.

Suisse engagée

Cette partie traite plus particulièrement des aspects militaires. Un polémologue de renom met en évidence les lacunes criantes dans l'équipement de l'armée. Un autre spécialiste des questions militaires décrit dans le détail l'évolution de ce matériel de guerre. Un autre encore étudie les profonds changements qui ont affecté le blindage des fortifications depuis l'époque de Guillaume-Henri Dufour, en rapport avec les performances toujours plus grandes des obus.

Ils ne furent pas rares les Suisses à combattre dans les rangs français, mais ils n'ont pas tous connu la célébrité de Blaise Cendrars. En 1916, on peut évaluer leur nombre entre 2'500 et 3'000 hommes,

beaucoup d'entre eux dans la Légion. Quant à la présence de nos compatriotes dans les armées allemandes, elle fut très rare et se limita surtout à celle d'aristocrates neuchâtelois nostalgiques de l'ère prussienne...

Après la fin de la guerre, sa commémoration: un texte s'attache aux «*monuments aux morts dans un pays sans combattants*» (une sorte d'oxymore), à leur esthétique et à leur symbolisme. Un exemple devenu célèbre pour de toutes autres raisons: la sentinelle érigée aux Rangiers par Charles L'Eplattenier!

Un certain nombre de Suisses s'engagèrent, on l'a vu, directement dans le conflit. Par la plume, par les armes, ou en dénonçant scientifiquement des crimes de guerre. Ce fut le cas du célèbre criminaliste Rodolphe Archibald Reiss: ses missions en Serbie, illustrées par d'insoutenables photographies, avaient pour but de mettre en lumière les atrocités commises par les troupes de «*Sa Majesté Apostolique*», l'empereur d'Autriche-Hongrie.

Pour tenter de réconcilier les Suisses si divisés et rétablir la

cohésion nationale, la Nouvelle Société Helvétique, créée en 1914 six mois avant le début de la guerre, déploya ses efforts. Mais qu'en est-il du Tessin, menacé par l'irrégentisme italien, soutenant pourtant le peuple frère italien au combat, et supportant mal la germanophilie régnant notamment dans le corps des officiers supérieurs? C'est à cette situation cantonale particulière que s'attache le dernier texte du volume.

Celui-ci n'est sans doute pas exhaustif. D'autres sujets encore mériteraient d'être traités, notamment en rapport avec les difficultés financières des familles à l'arrière. Les «*Actes*» du colloque de Penthes - à travers les dizaines de textes qui le constituent - offrent cependant un vaste panorama de la Suisse pendant la première guerre mondiale, un conflit dans lequel elle ne fut certes pas directement impliquée, mais qui la marqua profondément sur plusieurs plans: politique, économique, social, culturel. Par sa diversité même, l'ouvrage pourra intéresser de nombreux lecteurs... qui regretteront toutefois sa relecture hâtive, source de trop nombreuses «*coquilles*».

L'économie du partage: plus belle la vie?

Entre blocage de l'innovation et sous-enchère salariale

Invité: Reinhard Loske - 23 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28697>

Partout en Occident, l'économie du partage est en plein essor: partage de voitures ou de vélos, *couchsurfing* ou prêt de logement, échange de vêtements et de nourriture, jardinage urbain, financement participatif, partage de bureaux et même de collègues de bureau, logiciels libres, etc.

Au point que ce que l'on appelle l'[ubérisation](#) menacerait l'ensemble des secteurs de l'économie.

L'économie du partage semble avoir de beaux jours devant elle. Néanmoins, le champ de possibilités crée à la fois des opportunités et des risques.

Les optimistes misent sur un renforcement de la coopération entre les êtres humains et l'économie des ressources naturelles. Ils espèrent ainsi un accroissement de la cohésion sociale et de la durabilité du développement. Selon cette vision, l'économie du partage remplacerait pas à pas (ou connexion à connexion) les comportements égoïstes par d'autres, plus altruistes, et transformerait ainsi la société capitaliste telle que nous la connaissons.

Les pessimistes s'alarment face à la sous-enchère créée en termes de revenu et prédisent que cette concurrence accrue conduira à une désolidarisation de la société. Par ailleurs,

même si le partage accru diminue théoriquement la quantité de ressources consommées, la baisse des prix ainsi provoquée entraînerait une multiplication de notre consommation s'exprimant désormais en tout lieu et à toute heure - un phénomène également connu sous le nom d'[effet rebond](#).

Les deux visions présentées ont néanmoins chacune leur défaut: les optimistes nient la nature du capitalisme moderne tendant à transformer nos besoins sociaux en opportunités économiques. Ils masquent ainsi le détournement d'un idéal de partage en un idéal de consommation. Les pessimistes sous-entendent souvent que la situation actuelle est en soi défendable. Ne serait-il pourtant pas souhaitable d'apporter un peu d'air frais dans des milieux cartellaires aux habitudes bien ancrées et s'attaquer ainsi à des rentes jalousement protégées?

Pour une distinction pratique

Ces deux perspectives partagent une vision très mécanique de cette nouvelle économie: soit le paradis écologique et social, soit l'enfer du *dumping* et l'économisation de l'être humain. Afin de remédier à cette dualité, il semble utile d'opérer une

distinction entre, d'une part, le travail contribuant au bien-être collectif, et, d'autre part, celui cherchant le profit.

La difficulté est qu'actuellement certaines zones grises existent où les perdants (taxis, hôtels) se mobilisent pour faire interdire les services de partage, et empêchent tant le bien-être que le profit. Dans certains cas, des solutions ont été trouvées où ce sont les autorités qui soutiennent les services pour le bien de leurs bénéficiaires, par exemple pour l'aménagement de zones dédiées aux potagers urbains, des logements chez l'habitant proposés par l'office du tourisme, des points de rassemblement pour le covoiturage, une application de commande de taxis en Corée, etc.

L'intérêt de ces initiatives est de plus en plus reconnu, car elles constituent un facteur croissant d'attractivité territoriale.

Dès lors, il semble nécessaire de concevoir un cadre légal distinguant ces deux buts distincts. Cela se traduit par exemple par une limitation du nombre de jours annuels où l'on peut louer son appartement à des fins d'hébergement, un plafonnement des marges encaissées par les opérateurs des sites de «partage», le

conditionnement du transport de personnes à un certain nombre de prérequis, ou encore la publicité du code source faisant fonctionner les applications de cette nouvelle économie du partage.

Car comment réguler l'économie du partage sans s'intéresser au réseau rendant son fonctionnement possible au premier abord? C'est souvent là que non seulement des situations de monopole (à nouveau récemment avec [Google](#)) et de rente indésirables se créent, mais aussi qu'apparaissent les problèmes de propriété et de protection de nos données personnelles.

Des causes diverses

Parmi les causes du développement de l'économie du partage, il en est aussi des

positives. On peut par exemple attribuer le regain d'intérêt du jardinage à une plus grande conscience de la préciosité de nos ressources naturelles ou à une revalorisation de la nourriture. Le financement participatif montre que l'argent peut répondre à une nouvelle forme d'engagement social. Quant au partage de nourriture (*foodsharing*), il peut être interprété comme une réponse au délire de notre système de production alimentaire et un rejet de la culture du «*tout jetable*».

Les conséquences à la fois positives et négatives de l'économie du partage sont indéniables. Mais le débat qu'elle suscite masque en réalité la question de l'équité au sein notre société. Voulons-nous rendre tout économique? Ou voulons-nous construire une société plus durable,

respectueuse des générations futures?

On peut espérer que nous parviendrons à faire de l'économie du partage un modèle de réussite. Mais si nous laissons courir les choses, il est fort probable que nous soyons plongés dans l'enfer du *dumping* avec ses quelques gagnants et ses nombreux perdants.

Reinhard Loske est professeur de science politique à l'Université de Witten/Hardecke, ancien député Vert au Bundestag de 1998 à 2007 et sénateur du Land de Brême de 2007 à 2011. [Texte original](#) publié dans les Blätter für deutsche und internationale Politik, adapté en français par [François-Xavier Viallon](#) et publié avec l'accord de l'auteur.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Une nouvelle législature sous le signe des «lobbies» et de l'opposition systématique de l'UDC

http://www.parlament.ch/f/suche/pages/legislaturrueckblick.aspx?rb_id=20150020

http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/n/5001/486646/f_n_5001_486646_486709.htm
<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19940073/index.html>
<http://www.commentaires.com/suisse/a-berne-la-droite-la-plus-bete-du-monde>
http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/n/5001/484672/f_n_5001_484672_484786.htm
http://www.parlament.ch/F/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20153842
http://www.parlament.ch/F/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20153484
http://www.parlament.ch/F/Suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20153653
http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/n/5001/486646/f_n_5001_486646_486674.htm
http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/n/5001/486646/f_n_5001_486646_486718.htm
http://www.parlament.ch/ab/frameset/f/n/5001/486646/f_n_5001_486646_486732.htm

Développement durable: le visage de Janus de la Suisse

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>
<http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/l09f.pdf>
<http://www.cop21.gouv.fr/>
<http://www.sciencesnaturelles.ch/organisations/proclim>
<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis402t.html>
<http://www.economiesuisse.ch/fr/article/non-ferme-au-carcen-vert>
<http://www.bafu.admin.ch/klima/13805/15953/15955/index.html?lang=fr>

Agir ne suffit pas toujours

http://www.hommages.ch/Defunt/96558/Laurent_Rebeaud
https://en.wikipedia.org/wiki/Frederick_Douglass
<http://inconditionnel.ch/>

Un colloque et un gros ouvrage sur la Suisse pendant la guerre de 1914-1918

<http://www.slatkine.com/fr/slatkine-reprints-erudition/69332-book-07102745-9782051027458.html>
<http://www.domainepublic.ch/articles/28039>

L'économie du partage: plus belle la vie?

<http://www.slate.fr/story/109659/uberisation-menace-tous-secteurs>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Effet_rebond_%28%C3%A9conomie%29
<http://www.touteurope.eu/actualite/la-commission-europeenne-lance-l-assaut-contre-google.html>
<https://www.blaetter.de/archiv/jahrgaenge/2015/november/sharing-economy-gutes-teilen-schlechtes-teilen>
<http://www.domainepublic.ch/articles/author/fxv>